



Lettre n° 153

Le 6 février 2026

Chers Amis du Jardin des Lotus,



Les membres du Bureau du Jardin des Lotus (JDL) vous présentent leurs meilleurs vœux de Santé, Bonheur et Paix. Puisse l'aube de cette nouvelle année être aussi lumineuse que cette magnifique photo, qu'une marraine nous a adressée.

Paljor, Tashi, l'équipe de la Pema Tsel Academy (PTA) se joignent à nous pour vous remercier pour vos adhésions, dons, parrainages, sans lesquels il n'y aurait ni école, ni pensionnat pour les enfants de Zuluk-Gnathang.



A Zuluk

Vous le savez, Zuluk est une zone militaire à cause de la frontière, toute proche, du Tibet. Pour cette raison, depuis quelques années, l'Inde est en train de transformer, à coups de dynamite, l'ancienne route de la soie, de Siliguri à la frontière tibétaine, et plus particulièrement au Sikkim.

Ces travaux titanesques, qui donnent du travail aux habitants, avancent lentement mais sûrement, défigurant le paysage, et certains passages, autrefois étroits, prennent des airs d'autoroute...

Le camp militaire de Zuluk/Gnathang dispose de l'électricité et bénéficie d'un certain confort, avec un restaurant et une cafeteria, dont peuvent aussi profiter les habitants.

Depuis le 6 décembre ce sont les vacances scolaires, et Tashi a passé quelques jours à Zuluk, où elle partage une maison en bois avec son frère, Paljor.



Des amis l'ont rejointe, à la cafeteria de l'armée, le jour de Noël, pour y fêter les 16 ans de Prayash, orphelin, dont elle est un peu la mère adoptive. C'est un gentil garçon qui aide beaucoup, dans tous les domaines.

Que sont-ils devenus ?



Pendant ce séjour, Tashi a revu quelques anciens « lotus », dont Mingma Sherpa, qui étudie maintenant à Gangtok.

Sa sœur, Pem Lhamu, que nous avons connue en 2009, alors qu'elle n'avait que 4 ans, est maintenant une jeune femme qui nous inspire beaucoup de compassion : elle étudiait à Rongli, quand elle est malheureusement tombée enceinte, suscitant la colère de sa famille qui l'a mise à la porte, et celle du « copain », qui se trouve contrainte de l'héberger avec son enfant : une fille qui a un bébé doit partir vivre dans la famille du père.



Le jeune homme est chauffeur de camions pour une entreprise et Pem n'a pas de travail, mais doit s'occuper de sa petite fille qui a 20 mois. Elle était venue postuler auprès de Paljor pour qu'il l'embauche au pensionnat, mais il a refusé étant donné le trop jeune âge de la petite.

Tashi a été choquée par l'état de Pem : maigre, sale, vêtements déchirés, ne disant rien de sa condition. Tashi lui a donné des vêtements et un peu d'argent personnel.
Hors JDL, l'ancienne marraine de Pem et une amie ont aussi donné un peu d'argent, directement versé à Tashi. Elle le gèrera pour Pem qui n'est malheureusement pas la seule à vivre ce genre de situation en Inde, où les traditions et surtout le qu'en dira-t-on, sont très forts.
Nous lui souhaitons un avenir plus serein.

Au pensionnat

A l'endroit où une partie de la route principale s'était effondrée sur le chemin privé du pensionnat, en aout dernier, un don de l'entreprise SERBACO avait permis de parer au plus pressé, puis, début janvier, hors mousson, la construction d'un vrai mur de soutènement.



Mi-janvier, il était grand temps de refaire complètement la cour du pensionnat qui devenait impraticable. Les ouvriers, venus de Kalimpong, ont eu fort à faire, et nous espérons que cette réfection sera solide et durable malgré les alternances gel/mousson.

Paljor a également profité de la période de vacances scolaires pour faire rentrer une grande quantité de bois pour la cuisine.



Un bûcheron a été embauché pour le couper (à la hache), et un autre pour le ranger le long des murs du pensionnat, aidé par Prayash qui se rend utile à chaque fois qu'il le peut.

A l'école

Après les travaux de la cour du pensionnat, ceux de l'école, plus importants, ont commencé avec la livraison des mêmes dalles que pour le pensionnat, posées en alternant blanc et marron.
Il n'y a pas de bétonnière ni de machines pour aider les ouvriers, tout se fait à la main, sans gants.



Paljor a aussi fait remplacer les portes des toilettes qui en avaient bien besoin, et le changement des cloisons des classes est en cours. Tout devrait être terminé bientôt, pour le retour des enfants.



Ces travaux ont été intégralement financés par le concert du groupe « Expression Nouvelle », celui de « Crescendo » et la recette de l'expo JDL à l'Office de Tourisme de Dourdan. GRAND MERCI à tous.

L'école reprend normalement le lundi 17 février, mais les pensionnaires arriveront la veille. Compte tenu de la baisse du nombre de parrains/marraines, nous avons demandé à Paljor de ne pas augmenter le nombre de « lotus » par rapport à 2025, ni au pensionnat, ni à l'école. En même temps que la rentrée des classes, ce sera la période des festivités du nouvel an tibétain, appelé « losar ».

Le Jardin des Lotus

Les reçus de l'année 2025 ont été adressés début janvier à tous les membres de l'association, à jour de leur adhésion au 31 décembre.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 18 janvier : le rapport moral et le rapport financier ont été approuvés à l'unanimité ainsi que la reconduction des membres du Bureau.



De gauche à droite :

Christian Giovannoni, trésorier, Christine Monnier, présidente, Anne-Marie Chalot, vice-présidente, Catherine Mellet-Gueguen, secrétaire

Le compte-rendu de cette AG a été envoyé aux membres de l'association le soir même.

Cela ne dépend pas de nous : nous attendons la réponse de la paroisse de Rambouillet pour le concert « Crescendo », ainsi que celle de l'Office de Tourisme de Dourdan pour une expo, en décembre aussi. Il n'y a donc pas encore d'agenda fixé pour cette année.

Côté finances, elles sont en équilibre, mais ce serait une aide pour le Bureau, que les adhésions parviennent au JDL en ce début d'année : cela éviterait les oublis et les rappels, mais surtout cela permettrait de compléter les parrainages pour le quotidien des « lotus ».

Merci à toutes celles et ceux qui ont déjà effectué ce versement.

Le dossier de photos et vidéos correspondant à cette lettre est intitulé « 153 décembre janvier 2026 » :

https://drive.google.com/drive/folders/1eK6tGOAaZMREHPiP_Cjriy_MK43KqpPOc?usp=sharing

Pour y accéder : clic droit sur ce lien, ou touche Ctrl + clic, ou copié-collé dans la barre de recherche de votre internet.

Tashi Delek,
Le Jardin des Lotus

Pour les virements, voici le RIB du JDL :

		Crédit Industriel et Commercial				
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE						
Identifiant national de compte bancaire - RIB						
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation	
30066	10823	00020199401	26	EUR	CIC DOURDAN	
Identifiant international de compte bancaire						
IBAN (International Bank Account Number)					BIC (Bank Identifier Code)	
FR76	3006	6108	2300	0201	9940	126
					CMCIFRPP	
Domiciliation				Titulaire du compte (Account Owner)		
CIC DOURDAN				LE JARDIN DES LOTUS 'PEMA TSEL'		
1 PLACE DU MARCHÉ AUX HERBES				5 RUE DE LA FIANCÉE		
91410 DOURDAN				91410 LA FORET LE ROI		
☎ 0820 09 87 99 (Service 0,12 €/min + prix appel)						
Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.				PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ		

Pour accompagner votre chèque, seulement si vous avez changé d'adresse :

Bulletin à découper et à retourner rempli, au : JARDIN des LOTUS, 5 rue de la Fiancée, 91410 LA FORET LE ROI

-----✂-----

NOM : _____ Prénom : _____
Adresse : _____ Code postal et Ville : _____
Téléphone : _____ E-mail (très important pour éviter les frais postaux) : _____

Ces renseignements sont uniquement destinés à l'association, ils ne sont jamais communiqués à des tiers.

☐ Ci-joint ma cotisation de 20 € à l'ordre du « Jardin des Lotus » pour l'année **2026**

☐ Je fais un don, de : _____ €

☐ Je souhaite devenir parrain-marraine, de manière collective, et m'engage à verser _____ € par mois, en 1 ou plusieurs fois

Ci-joint versement de : _____ € représentant : _____ mois de parrainage, à partir du mois de : _____

Sommes déductibles des impôts : un versement de 100 € revient à 34 €.

Date et signature

Un reçu sera adressé début 2027 pour les versements reçus en 2026.